

TARIF en Euros

Pour tous les élèves, dans une optique de régularité, élément indispensable de leur progression, les cours sont obligatoirement payés au semestre ou à l'année. Ces tarifs sont dégressifs en fonction du nombre de cours pris par semaine par les membres d'une même famille.

Saison 2021-2022



FRAIS DE DOSSIER (1 fois / an)
correspondent aux frais d'inscription
et au coût de l'assurance

27 €

L'année scolaire est désormais partagée en 2 périodes (correspondant chacune à environ 5 mois)
Les cours de danse font l'objet de 2 règlements de même valeur durant l'année

Ces règlements, de même valeur, ont lieu :
1) : début septembre (avant reprise des cours)
2) : fin janvier

Les tarifs ci-dessous correspondent à chacun des règlements (d'une 1/2 année scolaire)

sur le base / semaine de la prise d'un :	/ réglé	/ an	Des remises de 16% à 25% sont appliquées en fonction du nombre de cours suivis chaque semaine par les membres d'une même famille
Cours de 1 heure (ou 45mn)	225 €	450 €	
Cours de 1 heure 30 (ou 1h15)	250 €	500 €	
Cours exceptionnel (ou 1h45)	280 €	560 €	

Aucun remboursement ne pourra être effectué ni sur les frais de dossier, ni sur les semestres ou mensualités éventuelles

En cas d'une fermeture des locaux ou d'un aménagement du nombre de personnes par cours qui nous serait imposé par la préfecture ou la municipalité, les cours continueront par tous les moyens à notre disposition (y compris par vidéo) et aucun remboursement ne sera effectué sur le semestre concerné.

EQUIPEMENT A PREVOIR

Pour les sections classiques :

- prévoir l'achat de la tenue obligatoire (tunique imposée, collant et chaussons) pour chaque section,
- achat centralisé par le professeur à la rentrée.

Pour les sections jazz :

- short ou leggin noir, tunique ou brassière noire, pieds nus (pédilles autorisées)

Pour les cours classique avancé / supérieur,

- la couleur de la tenue n'est pas imposée mais sont néanmoins imposés : le collant, la tunique et le chignon.
- sont interdits les tenues de ville (petits tops...), les pantalons jazz et les chaussettes.
- sont tolérés les "sur-collants", les shorts et tenues d'échauffement de danse uniquement.

TENUE

Le chignon est obligatoire pour tous les cheveux (danse classique). Pour les cheveux très courts, prévoir un moyen d'éviter toute mèche libre ou frange trop abondante (élastique, bandeau, pince, etc.).
Pas de cheveux lâchés non plus en jazz : prévoir un moyen "approprié" de les attacher.

Ecole de Danse Peggy THOMAS

1 ter, rue Ernest Renan, 78500 Sartrouville

Tél : (33) 1 39 15 56 16

www.ecolepeggythomas.com

contact.ecolepeggythomas@gmail.com